

B-Mons: Ferric chloride

OJ S 69/2013 09/04/2013

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: IDEA

Postal address: Rue de Nimy 53

Town: Mons

Postal code: 7000

Country: Belgium

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Fourniture de chlorure ferrique aux stations d'épuration de l'IDEA.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

NUTS code BE32 Prov. Hainaut

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Fourniture de chlorure ferrique aux stations d'épuration de l'IDEA pour une durée maximale de 4 ans.

II.1.6. CPV code(s)

24312122 Ferric chloride

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: 1) Par la remise de son offre, le soumissionnaire certifie qu'il ne se trouve dans aucune des causes d'exclusion visées à l'article 43 de l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics.

L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait qu'il s'engage par sa soumission à remettre au pouvoir adjudicateur, à sa demande, les documents permettant de vérifier sa situation personnelle avant toute décision relative à l'attribution du présent marché.

Ces documents sont les suivants:

- a) une attestation récente du greffe du tribunal de commerce compétent relative à la faillite, au concordat judiciaire et à la liquidation;
- b) un extrait récent du casier judiciaire;
- c) une attestation récente émanant de l'administration des contributions directes;
- d) une attestation récente émanant de l'administration de la TVA.

Le caractère récent de ces documents est établi dans la mesure où ceux-ci datent de moins de six mois par rapport à la date de dépôt des offres.

Dans l'hypothèse où le pouvoir adjudicateur use de la faculté énoncée ci-avant, le soumissionnaire interrogé dispose au maximum du délai qui lui sera imparti pour produire les documents requis. Passé ce délai, le pouvoir adjudicateur pourra exclure ce soumissionnaire de l'accès au marché.

Pour le soumissionnaire étranger:

— Des certificats similaires à ceux demandés ci-dessus délivrés par l'autorité compétente du pays concerné.

— Lorsqu'un ou plusieurs document(s) ou certificat(s) n'est (ne sont) pas délivré(s) dans le pays concerné, il(s) peut (peuvent) être remplacé(s) par une (des) déclaration(s) sous serment

ou par une (des) déclaration(s) solennelle(s) faite(s) par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance.

2) Le soumissionnaire belge employant du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 est tenu de joindre à son offre une attestation de l'Office national de Sécurité sociale dont il résulte qu'il est en règle en matière de cotisations de sécurité sociale et, le cas échéant, de sécurité d'existence, et ce conformément à l'article 43 bis de l'arrêté royal du 8 janvier 1996.

Le fournisseur étranger devra fournir:

1° une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant que, suivant compte arrêté au plus tard la veille de la date limite de réception des offres, il est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi.

Lorsqu'un tel document n'est pas délivré dans le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de ce pays;

2° une attestation de l'office national de sécurité sociale, s'il emploie du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Pour examiner si le fournisseur dispose de la capacité financière et économique suffisante, le soumissionnaire devra joindre à son offre une déclaration relative à son chiffre d'affaires réalisé au cours des 3 dernières années.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Pour justifier de sa capacité technique, le soumissionnaire devra joindre à son offre des références à des marchés similaires exécutés au cours des 3 dernières années.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

FeCl3/03/2013.

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

27.5.2013 - 14:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 27.5.2013 - 14:00

Place:

Siège administratif de l'IDEA, Rue de Nimy 53 à 7000 Mons.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

@Ref:01051556/2013005156

Informations sur le(s) cahier(s) des charges/document(s):

Les documents du marché sont disponibles par mail sur demande adressée à c.vandendaele@idea.be, ou peuvent également être consultés et enlevés gratuitement à l'IDEA, Rue de Nimy 53 à 7000 Mons, du lundi à vendredi de 9:00 à 11:30 et de 14:00 à 16:00, en dehors des jours fériés. Ils peuvent également être envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception, après versement d'un montant de 15 EUR. Cette somme devra être versée au numéro de compte suivant: 091-0102394-88, le virement devant obligatoirement porter la mention: CSC FeCl3/03/2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la Science 30

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — demande de suspension: procédure d'extrême urgence. Requête introduite dans les 15 jours à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de la décision, selon le cas, — demande d'annulation: 60 jours à compter de la publication de la communication ou de la prise de connaissance de la décision, selon le cas.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

4.4.2013